



Eiffage et la sécurité

M. Benoît de Ruffray, le PDG d'Eiffage a décidé d'attribuer une prime de sécurité aux salariés des entités ayant un taux de fréquence d'accident de travail faible.

Taux de fréquence	Prime brute par salarié
$X > 6$	0 €
$3 > X > 6$	150 €
$0 > X > 3$	300 €

Cette façon de faire peut sembler une bonne idée de prime abord d'autant plus par ces temps de vaches maigre pour les salariés.



C'est avant tout à l'entreprise et ses dirigeants de garantir la sécurité des salariés. Impliquer les salariés, oui, les rendre fautifs systématiquement, non. Les dirigeants ont-ils assez mis en avant la sécurité ?

Tous les salariés ne toucheront pas la même prime. C'est contre productif. Ceux qui toucheront la prime vont se croire meilleurs que les autres ! Et ceux qui ne la toucheront pas risquent d'abandonner. La sécurité c'est une attention de tous les instants même et surtout pour ceux qui n'ont pas eu

d'accident récemment.

Il nous paraît extrêmement dangereux de traiter la sécurité par l'angle d'une prime. La sécurité doit être un état d'esprit bien plus profond. Il ne faut pas inciter les salariés à cacher un accident pour toucher une prime.

Eiffage monte les salariés les uns contre les autres et l'Unsa ne peut pas valider cela

Et vous qu'en pensez-vous ?

Votre équipe **UNSA** Clemessy Eiffage Page 1 / 1

